



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Egalite des sexes

Question au Gouvernement n° 2411

Texte de la question

M. le president. La parole est a Mme Simone Rignault.

Mme Simone Rignault. Ma question s'adresse a Mme le ministre delegue pour l'emploi, egalement chargee des droits des femmes.

Il y a quelques jours, mon collegue senateur, Philippe Richert, et moi-meme vous avons remis, ainsi qu'a M. le ministre de l'education nationale, le rapport de la mission que M. le Premier ministre avait bien voulu nous confier en septembre dernier.

Cette mission avait pour but de faire le point de la situation en ce qui concerne la representation des hommes et des femmes dans les manuels scolaires et autres outils pedagogiques et a formuler des propositions tendant a favoriser l'etablissement d'un meilleur equilibre dans ce domaine.

Cette question n'est pas nouvelle et on pouvait meme penser qu'elle etait reglee. Force est de constater que ce n'est pas le cas.

Chacun aura bien compris qu'il s'agit la d'un aspect de la juste quete de l'egalite entre hommes et femmes dans la societe, question derriere laquelle se profile l'avenir de la France de demain.

Madame le ministre, quelle suite comptez-vous donner aux conclusions de ce rapport afin de permettre aux jeunes generations de se debarrasser progressivement de prejuges d'un autre temps ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a Mme le ministre delegue pour l'emploi.

Mme Anne-Marie Couderc, ministre delegue pour l'emploi. Madame le depute, le rapport que vous avez remis la semaine derniere a mon collegue M. Francois Bayrou et a moi-meme demontre tout le chemin que nous avons a parcourir si nous voulons que l'egalite des chances entre les hommes et les femmes soit une realite.

A l'epoque ou nous parlons de la place des femmes dans la vie politique ou dans la vie economique, il faut se preoccuper du probleme a la base. L'ecole, institution qui doit porter les valeurs de la Republique, et notamment l'egalite des chances, doit donner a nos enfants la possibilite de beneficier de la bonne orientation.

Vos propositions sont actuellement etudiees par le ministre de l'education nationale et le service du droit des femmes. Nous connaissons d'ores et deja les pistes sur lesquelles nous allons engager notre action.

La premiere concerne, bien sur, les manuels scolaires, puisqu'il s'avere qu'ils vehiculent encore des stereotypes totalement depasses. Nous avons donc entame avec les editeurs un dialogue qui se passe dans de bonnes conditions et que nous allons enrichir.

Nous comptons aussi sur une implication tres forte des enseignants. Nous allons d'ailleurs etablir rapidement un guide des stereotypes, parce qu'il n'est pas evident de les reperer spontanement. Ils appartiennent au domaine de l'inconscient.

Des la periode de formation des enseignants, il faut attirer l'attention de ceux-ci sur le fait que l'egalite des chances entre les hommes et les femmes n'est pas naturelle et qu'il convient absolument de la mettre en avant. Nous avons donc inclus cette notion dans les modules de formation des enseignants.

M. Bayrou et moi-meme allons egalement envoyer une circulaire aux recteurs et aux prefets visant au renouvellement des programmes triennaux d'egalite des chances dans le programme des ecoles.

J'ajouterai que, dans le cadre des programmes regionaux pour l'emploi des jeunes, dix-huit regions se sont

engagees d'une maniere tres volontaire pour mieux orienter vers les filieres scientifiques et techniques les jeunes filles. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a Mme Simone Rignault.

Mme Simone Rignault. Ma question s'adresse a Mme le ministre delegue pour l'emploi, egalement chargee des droits des femmes.

Il y a quelques jours, mon collegue senateur, Philippe Richert, et moi-meme vous avons remis, ainsi qu'a M. le ministre de l'education nationale, le rapport de la mission que M. le Premier ministre avait bien voulu nous confier en septembre dernier.

Cette mission avait pour but de faire le point de la situation en ce qui concerne la representation des hommes et des femmes dans les manuels scolaires et autres outils pedagogiques et a formuler des propositions tendant a favoriser l'etablissement d'un meilleur equilibre dans ce domaine.

Cette question n'est pas nouvelle et on pouvait meme penser qu'elle etait reglee. Force est de constater que ce n'est pas le cas.

Chacun aura bien compris qu'il s'agit la d'un aspect de la juste quete de l'egalite entre hommes et femmes dans la societe, question derriere laquelle se profile l'avenir de la France de demain.

Madame le ministre, quelle suite comptez-vous donner aux conclusions de ce rapport afin de permettre aux jeunes generations de se debarrasser progressivement de prejuges d'un autre temps ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a Mme le ministre delegue pour l'emploi.

Mme Anne-Marie Couderc, ministre delegue pour l'emploi. Madame le depute, le rapport que vous avez remis la semaine derniere a mon collegue M. Francois Bayrou et a moi-meme demontre tout le chemin que nous avons a parcourir si nous voulons que l'egalite des chances entre les hommes et les femmes soit une realite.

A l'epoque ou nous parlons de la place des femmes dans la vie politique ou dans la vie economique, il faut se preoccuper du probleme a la base. L'ecole, institution qui doit porter les valeurs de la Republique, et notamment l'egalite des chances, doit donner a nos enfants la possibilite de beneficier de la bonne orientation.

Vos propositions sont actuellement etudiees par le ministre de l'education nationale et le service du droit des femmes. Nous connaissons d'ores et deja les pistes sur lesquelles nous allons engager notre action.

La premiere concerne, bien sur, les manuels scolaires, puisqu'il s'avere qu'ils vehiculent encore des stereotypes totalement depasses. Nous avons donc entame avec les editeurs un dialogue qui se passe dans de bonnes conditions et que nous allons enrichir.

Nous comptons aussi sur une implication tres forte des enseignants. Nous allons d'ailleurs etablir rapidement un guide des stereotypes, parce qu'il n'est pas evident de les reperer spontanement. Ils appartiennent au domaine de l'inconscient.

Des la periode de formation des enseignants, il faut attirer l'attention de ceux-ci sur le fait que l'egalite des chances entre les hommes et les femmes n'est pas naturelle et qu'il convient absolument de la mettre en avant. Nous avons donc inclus cette notion dans les modules de formation des enseignants.

M. Bayrou et moi-meme allons egalement envoyer une circulaire aux recteurs et aux prefets visant au renouvellement des programmes triennaux d'egalite des chances dans le programme des ecoles.

J'ajouterai que, dans le cadre des programmes regionaux pour l'emploi des jeunes, dix-huit regions se sont engagees d'une maniere tres volontaire pour mieux orienter vers les filieres scientifiques et techniques les jeunes filles. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [Mme Rignault Simone](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2411

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 avril 1997, page 2552

Réponse publiée le : 17 avril 1997, page 2552

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 avril 1997